



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Communiqué conjoint FTPQ-592 (FTQ) et FSSS-CSN secteur préhospitalier,

- Dossier uniforme -

(Québec le 17 décembre 2014) Dans le cadre de l'annexe A de la convention collective, une rencontre s'est tenue en après-midi et en soirée aujourd'hui à Québec entre les représentants de la FSSS-CSN, la FTPQ-592 (FTQ), le MSSS et les associations d'employeurs.

Malgré la réserve exprimée par le MSSS à discuter de la couleur de l'uniforme nous avons réitéré que :

- En ce qui a trait à la couleur de l'uniforme, nous avons réitéré notre position à l'effet de remplacer le gris par une couleur beaucoup plus foncée qui va faire consensus et se rapprochant le plus possible du « blue-black ».
- Pour nous, il est injustifié de conserver la couleur actuelle compte tenu de l'insatisfaction des membres alors que des options comme le « blue-black » offrent de nombreux avantages tant au niveau de la disponibilité des produits que des coûts associés.
- En regard de la norme haute visibilité dans les pièces d'uniformes de tous les jours, de prévoir des bandes réfléchissantes et du jaune haute visibilité sur le haut du vêtement. Bien qu'on ne puisse pas intégrer l'entièreté de la norme, il s'agit de s'en inspirer pour faire des gains au niveau de la sécurité des paramédics et de l'uniformité visuelle entre le 3/1, le gilet de laine, la chemise et le Polo.

De façon à mettre toutes les chances de notre côté, nous leur avons dit que nous étions disposés à une période de transition qui soit bien encadrée. Pour ce qui est des tissus et des coupes, des changements importants sont prévus afin de répondre aux doléances exprimées. Quant aux protections inhérentes aux pièces d'uniformes, il nous manque encore certains éléments de réponses. Cependant, nous avons eu la confirmation que les niveaux de protection offerts actuellement seront maintenus.

La FTPQ-592 (FTQ) est un syndicat majeur dans le domaine du Préhospitalier. Nous sommes le seul syndicat indépendant exclusif de Paramédics reconnus au Québec par la charte des Syndicats du Québec (Référence, LAUT'JOURNAL, avril 2012)

- 30 -

Source : Benoit Cowell (Président)
Fraternité des travailleurs et travailleuses
du préhospitalier du Québec (FTPQ-592)
b.cowell@ftpq-592.ca